96 B 10036

A 9463

Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration
en date du 14 Mai 1999

L'an mil neuf cent quatre vingt dix neuf,
le quatorze Mai,
à dix-huit heures,

Les Administrateurs de la Société M.2000, S.A. au capital de 250.000 Francs, dont le siège social est à Saclay (91400), Bâtiment Azur, 4 Rue René Razel, Rcs Evry B 405 201 468, se sont réunis au siège social afin d'arrêter les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 1998.

(...)

Le Conseil décide en outre de proposer aux Actionnaires de renouveler les mandats d'Administrateurs de Monsieur Frédéric Reblewski et de Monsieur Roger Barbier qui arrivent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée ; Madame Barbier n'a pas sollicité son renouvellement compte tenu de la limite d'âge fixée par les Statuts.

Le Président/Frédéric Reblewski
Extrait certifié conforme.

Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration
en date du 14 Mai 1999

(...)
Le Conseil décide en outre de proposer aux Actionnaires de renouveler les mandats d'Administrateurs de Monsieur Frédéric Reblewski et de Monsieur Roger Barbier qui arrivent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée ; Madame Barbier n'a pas sollicité son renouvellement compte tenu de la limite d'âge fixée par les Statuts.

(...)

Frédéric Reblewski
Extrait certifié conforme.

Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration
en date du 30 Juin 1999

L'an mil neuf cent quatre vingt dix neuf,
le trente Juin,
à dix-neuf heures,

Les Administrateurs de la Société M.2000, S.A. au capital de 250.000 Francs, dont le siège social est à Saclay (91400), Bâtiment Azur, 4 Rue René Razel, Rcs Evry B 405 201 468, se sont réunis au siège social à l'issue de l'Assemblée tenue ce jour afin de renouveler le mandat du Président.

Sont présents :

1) Monsieur Frédéric Reblewski, Administrateur.
2) Monsieur Roger Barbier, Administrateur.
3) Monsieur Olivier Lepape, Administrateur.

Le Conseil réunissant la présence effective de tous les Administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

A l'unanimité des voix Monsieur Frédéric Reblewski est renouvelé dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur et avec les mêmes pouvoirs que précédemment. (...)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et tous les Administrateurs.

_____
Frédéric Reblewski
Extrait certifié conforme.

M 2000
S.A. au capital de Frs 250.000
Siège social : Bâtiment Azur – 4 Rue René Razel – 91400 Saclay
Rcs Evry B 405 201 468

Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 Juin 1999

Extrait

(...)

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, connaissance prise des rapports prescrits par la loi, approuve les comptes annuels de l'exercice 1998 tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de Frs 439.017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Quatrième résolution

Comme conséquence de l'approbation des résolutions qui précèdent, L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice 1998.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, considérant que le bénéfice distribuable de l'exercice s'élève à :

Bénéfice 1998	Frs 439.017
Réserves	Frs 3.685.574
Total bénéfice distribuable	**Frs 4.124.591**

décide de l'affecter comme suit :

Réserves	Frs 3.685.574
Report à nouveau	Frs 439.017
Total	**Frs 4.124.591**

L'Assemblée constate en tant que de besoin qu'aucun dividende n'a été précédemment distribué.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Frédéric Reblewski pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes annuels tenue dans l'année 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Roger Barbier pour une durée de six années qui expirera à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes annuels tenue dans l'année 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Le Président
Extrait certifié conforme.